

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné que le projet particulier de construction, modification ou occupation d'un immeuble (PPCMOI) concernant la propriété située au 1070, avenue O'Brien, qui a été adopté par le conseil d'arrondissement de Saint-Laurent à la séance ordinaire du 5 avril 2022, est en vigueur depuis le 10 mai 2022, date de délivrance du certificat de conformité et selon les dispositions de l'article 264.0.3 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Avis est aussi donné que la résolution concernant ce projet est déposée au Bureau du citoyen, situé au 777 boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, à la disposition et pour l'information de toute personne intéressée.

Fait à Montréal, le 18 mai 2022

Benoit Turenne,
Secrétaire substitut du Conseil d'arrondissement